

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

ÉPREUVES COLLECTIVES		DURÉE	NOTE SUR
1	Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : • exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (2 écoutes). • interview, bulletin d'informations, etc. (une seule écoute). <i>Durée maximale des documents : 8 minutes</i>	30 minutes environ	/25
2	Compréhension des écrits Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : • texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone. • texte argumentatif.	1 heure	/25
3	Production écrite Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique...).	1 heure	/25
ÉPREUVE INDIVIDUELLE		DURÉE	NOTE SUR
4	Production orale Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur.	20 minutes <i>Préparation : 30 minutes</i>	/25

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100
 Note minimale requise par épreuve : 5/25
 Durée totale des épreuves collectives : 2 heures 30 minutes

NOTE TOTALE :

/100

CODE CANDIDAT :

<input type="text"/>	-	<input type="text"/>												
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------



Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat

Nom : _____

Prénom : _____

4

Production orale

25 points

*30 minutes de préparation**20 minutes de passation*

Vous tirerez au sort deux documents parmi ceux proposés par l'examineur et vous en choisirez un.

Vous dégagerez le problème soulevé par le document que vous avez choisi puis vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière claire et argumentée (5 à 7 minutes). Si nécessaire, vous défendrez votre point de vue au cours du débat avec l'examineur.